



# Reprise du fret aérien vers les communes de l'intérieur

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un différend entre la société GSAF (transitaire qui assurait la réception et la préparation des colis) et la compagnie Van Air / Guyane Fly a interrompu depuis hier, mercredi 15 janvier 2025 la prise en charge à l'aéroport Felix Eboué du fret à destination des communes de l'intérieur.

La Collectivité Territoriale de Guyane dont le service public rendu aux habitants de l'intérieur est pénalisé par ce différend contractuel privé a mené hier, ainsi que ce matin, une médiation entre les parties.

La mise en place de cette médiation a permis d'aboutir à un terrain d'entente.

La Collectivité informe donc les administrés de la reprise immédiate de la prise en charge du fret aérien vers les communes de l'intérieur.

